

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
CANTON DE LINGWICK**

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), lundi le 10 janvier 2022, à 19 h, par vidéo-conférence, présidée par M. Robert Gladu, maire et à laquelle assistent les conseillers(ères) suivants(es) :

Mesdames Julie Robillard et Suzanne Jutras.

Messieurs Guy Lapointe, Daniel Audet, Sébastien Alix et Jonatan Audet.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Mme Marie-Ève Hébert, directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que M. Gaétan Perron, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim sont présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h 25.

2022-01-001

IL EST PROPOSÉ PAR Guy Lapointe

ET RÉSOLU d'ouvrir la séance du conseil

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-01-002

IL EST PROPOSÉ PAR Julie Robillard

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2021

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie des procès-verbaux des séances ordinaires de novembre et de décembre 2021 et qu'ils ont pris connaissance de leur contenu;

2022-01-003

IL EST PROPOSÉ PAR Suzanne Jutras

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture des procès-verbaux des séances ordinaires de novembre et de décembre 2021 et qu'ils soient adoptés sous réserve des modifications suivantes au procès-verbal de décembre :

- **Point 6.3** Centre culturel Oscar-Dhu : Les conseillers Daniel Audet et Jonatan Audet se retirent de la discussion *et du vote*.
- **Point 8** Rapport des activités des conseillers : *Ajouter le rapport de la conseillère Suzanne Jutras.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. SUIVI DES RÉOLUTIONS ET DES DOSSIERS

- La résolution pour la fabrique a été expédiée le 13 décembre.

- Paiement au journal Le reflet effectué le 15 décembre.
- Paiement au Centre culturel Oscar-Dhu effectué le 15 décembre.
- Contrats d'embauche ont été signés par M. le maire.
- Résolution route 257 expédiée à la MRC le 6 janvier 2022 et aux municipalités le 15 décembre.
- Résolution Comité loisirs de la MRC expédiée à la MRC le 12 décembre.
- Les contrats des employés de voirie ont été signés le 5 janvier 2022.
- Résolution dossier 66 route 108 expédiée à la Régie Incendie le 15 décembre.
- Les chèques ont été postés le 11 décembre.
- Avis de fermeture de bureau publié sur site web et affiché aux endroits prescrits.
- Les pièces pour le garage ont été commandées JN Denis le 11 décembre.
- Dossier programme d'aide à la voirie locale expédié par courriel le 20 décembre.
- Avis d'entrée en vigueur des règlements ont été publiés le 20 décembre.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public.

6. DEMANDES DES CITOYENS

6.1 CHEMIN GALSON

Reporté au prochain conseil

6.2 CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE

Considérant qu'aucun jeune de Lingwick ne participe au volet Mes premiers Jeux ou aux Jeux du Québec régionaux ou provinciaux cette année;

On convient de ne pas donner suite à cette demande.

7. RAPPORT DU MAIRE

Le maire s'est impliqué dans les dossiers suivants :

- Réorganisation et logistique entourant les restrictions de santé publique en lien avec la tenue des rencontres du conseil municipal, des ateliers et des comités, les procédures internes, l'utilisation du chalet de la patinoire, l'accès des organismes à leurs locaux et la location de salles au bureau municipal.
- L'accès des pompiers à des tests rapides.
- L'installation de plexiglass au guichet d'accueil du bureau municipal.
- Le déploiement du programme Emploi Été Canada. À la lumière des échanges tenus en atelier, la municipalité explorera la possibilité de faire une demande de subvention pour l'embauche d'un étudiant afin de soutenir des activités qui ont un impact sur le rayonnement touristique du Canton. Un partenariat de stage pourrait également être exploré dans ce contexte.
- Test de la qualité de l'eau potable au bureau municipal et suivis : le réseau était contaminé, une vidange a été réalisée et un nettoyage annuel sera effectué. Les organismes, la locataire ainsi que le presbytère ont été avisés à toutes les étapes.
- Un projet d'installation de panneaux d'avertissement pour la réduction de la vitesse est en évaluation. Différentes possibilités sont également explorées, dont une présence policière accrue ainsi que l'accès à des subventions.

7.1 NOMINATION AU COMITÉ DE LUTTE À LA PAUVRETÉ

2022-01-004

IL EST PROPOSÉ PAR Guy Lapointe

ET RÉSOLU de nommer Daniel Audet et Julie Robillard comme substitut au comité de lutte à la pauvreté coordonné par la Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François.ⁱ

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.2 CONTRAT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

2022-01-005

Considérant que Kevin Tremblay a obtenu un nouvel emploi, et que par conséquent, il n'est plus disponible les mercredis en après-midi;

IL EST PROPOSÉ PAR Suzanne Jutras

ET RÉSOLU de nommer Gaétan Perron à ce poste en attendant de pouvoir conclure une entente avec la MRC du Haut-St-François.ⁱⁱ

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.3 VÉHICULE DU DIRECTEUR DE LA RÉGIE D'INCENDIE DES RIVIÈRES

2022-01-006

IL EST PROPOSÉ PAR Guy Lapointe

ET RÉSOLU d'appuyer la résolution 21-11-097 de la Régie concernant l'utilisation du véhicule de la Régie par son directeur.ⁱⁱⁱ

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.4 ÉQUIPE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Attendu que l'accès au Fonds Régions et ruralité volet II local exige la mise en place d'une équipe locale de développement, le comité existant sera réactivé.^{iv}

8. RAPPORT DES ACTIVITÉS DES CONSEILLERS

Le conseiller Guy Lapointe

- Atelier et séance du conseil municipal;
- Visite de la caserne des pompiers;
- Réunion de la Régie incendie des rivières qui avait déjà reçu 214 appels pour pompiers et premiers répondants au 16 décembre, dont près de la moitié pour les premiers répondants. Deux de ces appels provenaient d'automobilistes sur les routes 257 et 108 à Lingwick.
Des formations seront offertes à un nouveau groupe de premiers répondants et à ceux qui opèrent les pinces de décarcérations concernant les véhicules électriques et à gaz propane.
Le salaire des pompiers sera indexé en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC).
- 61 réponses ont été reçues en date du 17 décembre pour le sondage MADA familles, ce qui révèle d'emblée un bon taux de participation.

La conseillère Suzanne Jutras

- Atelier et séance du conseil municipal
- Rencontre du Comité Loisir à la MRC.
- Dans le cadre de la pandémie, le programme Plaisir d'hiver a été modifié afin de subventionner prioritairement l'acquisition d'équipements.
- Visite de la caserne.

Le conseiller Daniel Audet

- Atelier et séance du conseil municipal.
- Réunion du comité de lutte à la pauvreté. La pauvreté est assez présente dans le Haut-Saint-François mais relativement peu visible.
- Afin d'améliorer la sécurité alimentaire, il pourrait être intéressant d'aménager un « frigo partage » sur la place du marché et d'y installer un présentoir avec de l'information sur les ressources et organismes du territoire.

Le conseiller Jonatan Audet

- Atelier et séance du conseil municipal.

La conseillère Julie Robillard

- Atelier et séance du conseil municipal.
- Visite de la caserne.

Le conseiller Sébastien Alix

- Atelier et séance du conseil municipal.
- Suivi de dossiers concernant la contamination de l'eau au bureau municipal et le bris d'un tracteur en tant que Maire suppléant.

9. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.1 PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET RAPPORT DES DÉLÉGATIONS

Le directeur commente l'état des activités financières en date de 31 décembre 2021 et le rapport des délégations des dépenses du mois de décembre 2021.

9.2 ADOPTION, PAIEMENT ET RATIFICATION DES COMPTES DE DÉCEMBRE 2021

2022-01-007

IL EST PROPOSÉ PAR Daniel Audet

ET RÉSOLU QUE la liste des comptes présentée correspondant du chèque déboursé numéro 202100452 au chèque déboursé numéro 202100515 soit acceptée et leur paiement autorisé pour un montant de 71 598,43 \$ et de 39 214,83 \$ pour les salaires du mois de décembre des employés.^v

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9.3 DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$

Conformément à l'article 961.4(2) du *Code municipal*, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent, soit 2021, avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ est déposée. Cette liste sera publiée sur le site Internet de la municipalité, conformément à la loi, ainsi que dans le journal *Le Reflet*.

Nom	Total
JN Denis Inc.	\$ 42 509,99
Les Bétons L. Barolet inc.	\$ 28 288,78
Les constructions Léo Barolet inc.	\$ 35 527,28
M.R.C. Haut-St-François	\$ 109 499,88
Me Frédéric-Antoine Lemieux	\$ 31 818,15
Ministre des Finances du Québec	\$ 73 777,00
Pierre Chouinard & Fils	\$ 30 234,50
Receveur général du Canada	\$ 29 263,82
Régie incendie des Rivières	\$ 84 345,00
Revenu Québec	\$ 73 323,58
Sel Warwick inc.	\$ 29 647,24
Services sanitaires Denis Fortier	\$ 60 159,52
Valoris - Régie HSF et Sherbrooke	\$ 39 855,61

9.4 ADOUCISSEUR D'EAU AU GARAGE MUNICIPAL

2022-01-008

IL EST PROPOSÉ PAR Jonatan Audet

ET RÉSOLU d'octroyer un contrat de 2005\$ + taxes à Pompes et traitements d'eau Bureau pour l'achat d'un adoucisseur d'eau et d'un ensemble d'installation.^{vi}

L'achat de ces équipements pourra être subventionné dans le cadre du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9.5 ACHAT D'UNE CAMIONNETTE

2022-01-009

IL EST PROPOSÉ PAR Guy Lapointe

ET RÉSOLU d'allouer la somme maximale de 35 000\$ pour l'achat d'une camionnette et de mandater les officiers municipaux à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9.6 TRAVAUX ÉLECTRIQUES AUX INSTALLATIONS MUNICIPALES

2022-01-010

IL EST PROPOSÉ PAR Jonatan Audet

ET RÉSOLU d'accorder à CJS Électrique un contrat de 5 040\$ + taxes pour divers travaux^{vii} :

- Remplacement des anciens chauffages et d'un thermostat par un nouveau thermostat et un chauffage Dragon de 4000W au plafond du mini garage;
- Installation d'une boîte de contrôle avec minuterie de mise en marche sur le réservoir de mazout ainsi que de 2 stations de boutons de fonctionnement avec voyant DEL à la caserne des pompiers;
- Installation de prises de laveuse et de sècheuse au garage municipal;
- Installation d'une boîte de contrôle avec minuterie de fonctionnement et d'une station de boutons pour la laveuse à pression du garage municipal.

Ces travaux pourront être subventionnés dans le cadre du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9.7 LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE conformément aux articles 1022 et suivants du *Code Municipal*, la secrétaire-trésorière doit préparer une liste des personnes endettées envers la municipalité;

ATTENDU QUE le conseil souhaite arriver à une entente avec le ou les propriétaires pour le paiement des arriérés de taxes, plutôt que de transférer les dossiers à la M.R.C. du Haut Saint-François pour les procédures de vente pour taxes, laquelle sera tenue en juin prochain;

2022-01-011

IL EST PROPOSÉ PAR Julie Robillard

ET RÉSOLU que la municipalité transmette aux propriétaires dont les comptes présentent un solde dû supérieur à 50 \$ pour des factures datant de 2020, un avis demandant de convenir d'une entente de règlement des arriérés avant le 25 février 2022. Pour les propriétaires qui n'auraient pas convenu d'une entente ou fait leur paiement en date du 4 février 2022, une lettre sera acheminée par courrier enregistré. À défaut d'une entente ou du paiement des arriérés datant de 2020 et des années antérieures, s'il y a lieu, et des intérêts avant le 25 février 2022, la municipalité n'aura d'autre choix que de procéder aux démarches de vente pour taxes impayées.^{viii}

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10. RÈGLEMENT 363-2022 MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN DE PERMETTRE LA CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE DANS LA ZONE F-4 SUR LE CHEMIN DELL

10.1 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT

Un promoteur a manifesté son intérêt de réaliser un projet de construction de 12 unités résidentielles sur le chemin Dell. La note 14 du règlement de zonage stipule qu'aucun projet de construction ne peut être réalisé en bordure de ce chemin. Sans présumer de l'issue des échanges à venir avec le promoteur, il pourrait être opportun de procéder à une modification du zonage.

10.2 AVIS DE MOTION

La conseillère Julie Robillard donne avis qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil municipal, un règlement dont l'objet est de permettre la construction résidentielle dans la zone F-4 sur le chemin Dell.

10.3 CONSULTATION ÉCRITE

CONSIDÉRANT qu'en vertu du 1^{er} alinéa de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une municipalité doit tenir une assemblée publique sur un projet de règlement par l'intermédiaire du maire ou d'un autre membre du conseil désigné par le maire;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du 2^e alinéa du même article, le conseil fixe la date, l'heure et le lieu de l'assemblée; il peut également déléguer tout ou partie de ce pouvoir au greffier ou au secrétaire-trésorier de la municipalité;

CONSIDÉRANT le contexte actuel de recrudescence des cas reliés à la COVID-19;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel 2021-054 du 16 juillet 2021;

2022-01-012

IL EST PROPOSÉ PAR Julie Robillard

ET RÉSOLU de tenir une consultation écrite de 15 jours sur le projet de règlement n° 364-2022 intitulé *Règlement modifiant le règlement de zonage afin de permettre la construction résidentielle dans la zone F-4 sur le chemin Dell.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11. CORRESPONDANCE

La correspondance est déposée et sera archivée.

12. SUJETS DIVERS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

La journaliste Suzanne Paradis demande des éclaircissements concernant la résolution d'appui d'une résolution de la Régie incendie des rivières. Le conseiller Guy Lapointe explique que celle-ci vise à permettre que le directeur puisse rapporter à son domicile un véhicule de la Régie afin de lui permettre de se rendre dans les plus brefs délais sur les lieux en situation d'urgence.

La journaliste Suzanne Paradis demande de confirmer l'épellation du programme PRABAM qui pourra financer les travaux discutés aux installations municipales.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

2022-01-013

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que la séance soit levée.

Il est 20 h 25.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Certificat de crédit numéro 2022-01-01

Je soussignée, Marie-Ève Hébert directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement des comptes et des engagements adoptés lors de cette séance.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

Robert Gladu, maire

Marie-Ève Hébert, dir. générale
et secrétaire-trésorière

ⁱ Résolution expédiée à la MRC le 18 janvier 2022

ⁱⁱ Contrat signé le 6 janvier 2022

ⁱⁱⁱ Résolution transmise au conseiller Guy Lapointe le 12 janvier 2022

^{iv} Information sur la composition du comité sera envoyée au CLD

^v Chèques expédiés le X janvier 2022

^{vi} Commande placée le 12 janvier 2022

^{vii} Commande placée le 12 janvier 2022

^{viii} Avis expédié le 17 janvier